

Soutien fédéral en réponse à la crise du coronavirus**« Le Québec et le Canada ont un besoin urgent de l'argent fédéral »
-Yves-François Blanchet**

Ottawa, le 24 mars 2020 – Le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, a demandé à tous les partis fédéraux de faire abstraction des intérêts partisans et travailler pour le bien commun. « Il faut adopter sans plus tarder un projet de loi qui déploie plus de 80 milliards de dollars de mesures afin de soutenir les travailleurs et les entreprises du Québec et du Canada », a déclaré Yves-François Blanchet.

Lors d'une négociation intense et tardive hier, le Bloc Québécois obtenu des changements profonds au projet de loi du ministre Bill Morneau.

« Rien n'est parfait, mais le projet de loi négocié hier permet au gouvernement d'agir immédiatement. Les Québécois ne peuvent plus attendre. Il y a des gens qui ont besoin de l'assurance-emploi maintenant, des entreprises qui ont besoin de soutien maintenant », a ajouté Yves-François Blanchet.

Ainsi, le Bloc Québécois a obtenu les changements suivants :

- Les changements aux lois fiscales par règlement ne pourraient servir qu'à des baisses d'impôts, donc à augmenter le pouvoir d'achat des Québécois et des Canadiens;
- Le pouvoir du fédéral de dépenser pour soutenir les industries d'intérêt national et les provinces serait limité au 30 septembre 2020 (au lieu du 31 décembre 2021) ;
- Les pouvoirs d'exception à la ministre de la Santé sont limités au 30 septembre 2020 ;
- L'aide aux particuliers, aux travailleurs autonomes et l'adaptation temporaire de l'assurance-emploi vont de l'avant.

« Cette version du projet de loi est très différente de celle offerte par le gouvernement Trudeau. Il faut aller de l'avant. Le Québec et le Canada en ont besoin. Si le Parlement ne peut obtenir l'unanimité sur cet enjeu, le Bloc Québécois est disposé à aller de l'avant sur une simple majorité des députés présents, et en maintenant un ratio proportionnel à la représentation des partis en Chambre. Et si le gouvernement Trudeau échoue dans la mise en œuvre de ces outils d'exception, nous le jugerons sévèrement et il en subira les conséquences en septembre », a conclu Yves-François Blanchet.

Source :

Carolane Landry
Attachée de presse
514 218-7771

